



## Les moteurs électriques (rôle, constitution, principe de fonctionnement)

### OBJECTIF DE FORMATION :

Identifier le rôle, la constitution et les principes de fonctionnement des moteurs électriques

### PRÉREQUIS

Habilitations B2VL et BCL\*,  
Posséder un diplôme / titre ou certificat en maintenance des véhicules légers - véhicules utilitaires légers et / ou expérience significative dans le domaine et  
Savoir utiliser un outil de diagnostic

### PUBLIC

Salariés des entreprises de la branche des services de l'automobile implantées au sein de la Région Grand Est  
*Formation accessible aux personnes en situation de handicap hors contre-indication inhérente*

### DURÉE

1 jour : 7 heures

### INTERVENANTS

Enseignants Chambre de Métiers experts de la thématique visée

### DATES ET LIEUX

Module de formation en cours de programmation sur 2024

Nous contacter pour nous faire remonter votre intérêt

### TARIF

280 euros, sachant que pour les salariés de la branche des services de l'automobile (hors apprentis), une prise en charge des coûts pédagogiques est possible si l'entreprise est à jour de ses contributions légales et conventionnelles auprès de l'OPCO Mobilités sur la base Masse Salariale 2021 versée et encaissée en 2022.

\*+ tenue spécifique composée de gants isolants, visière faciale, blouse isolante et chaussures de sécurité isolantes



# Les moteurs électriques (rôle, constitution, principe de fonctionnement)

## PROGRAMME

---

Distinguer les différentes technologies de motorisation,  
S'approprier leurs principes de fonctionnement,  
Diagnostiquer et remplacer les capteurs et les actionneurs du système de gestion électronique du moteur.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

---

Formation en présentiel  
Approche pédagogique résolument active, à travers des apports ancrés dans le concret et constamment rattachés aux réalités de l'activité.

## ÉVALUATION

---

Test d'auto positionnement soumis à chaque stagiaire en amont de chaque module de formation,  
Tour de table opéré au démarrage de chaque action,  
Evaluations formatives c'est-à-dire, réalisées en cours de formation,  
Evaluation sommative c'est-à-dire, de contrôle de l'acquisition des compétences visées par le module de formation,  
Evaluation de la satisfaction des stagiaires au terme de chaque module de formation.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

#### CFA Pôle des Métiers

Camille MAYER: [cmayer@cma-grandest.fr](mailto:cmayer@cma-grandest.fr)  
03.29.69.21.88

#### Centre de Formation Camille Weiss

Bénédicte VON KÄNEL: [bvonkanel@cma-moselle.fr](mailto:bvonkanel@cma-moselle.fr)  
03.87.87.04.69

#### Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse

Sandra MARAY: [smaray@cm-alsace.fr](mailto:smaray@cm-alsace.fr)  
03.89.46.89.71

### LES CENTRES DE FORMATION

#### CFA Pôle des Métiers

16 avenue Dutac  
88000 EPINAL

#### Centre de Formation Camille Weiss

1 rue Camille Weiss  
57600 FORBACH

#### Centre de Formation de l'Artisanat

21 rue Joseph Cugnot  
68200 MULHOUSE